

Madame la Juge est photographe

Elle tire le portrait de ceux qui passent à l'audience. Ses livres de photographies sont autant de tranches de vie, des témoignages de résistance contre l'adversité. Fabienne Denoncin, juge de paix à Châtelet, a fait de la photo une arme contre la déshumanisation de la société.

Isabelle Philippon (CSCE)

« Certains me prennent pour une dingue. » Et ça se comprend : vous en connaissez beaucoup, vous, des juges qui, après l'audience, demandent à ceux qu'ils ont écoutés, et sur les problèmes desquels ils viennent de statuer, s'ils peuvent leur tirer le portrait ? Des juges qui tapissent les murs de la salle d'audience des clichés de « leurs » justiciables ? Des juges de paix qui se lient d'amitié avec une SDF, la suivent pendant quatre ans dans ses pérégrinations, la photographient dans toutes les circonstances, et en font un livre magnifique ? (1) Fabienne Denoncin ose tout. Elle croit dur comme fer dans les causes les plus improbables. Elle se moque du qu'en dira-t-on comme de sa première chemise. Pourtant, ses oreilles ont sifflé à de multiples reprises : le milieu de la magistrature est parfois fort conservateur. « Mais, au fil du temps, ma "particularité" est de mieux en mieux acceptée. Les confrères commencent à comprendre ma démarche et à l'apprécier. Certains m'encouragent. »

Résumons : Fabienne Denoncin (52 ans) a exercé le métier d'avocate au barreau de Charleroi durant quatorze ans. D'abord dans les matières pénales (« La plus belle école qui soit, aussi bien aux niveaux personnel que professionnel »), ensuite dans le secteur du droit social (contrats de travail, droit civil). Et puis, elle a eu envie de changer d'air. Quand le Conseil supérieur de la magistrature a organisé le premier examen à destination des candidats à la magistrature (NDLR : Ces examens datent de la réforme de la justice engagée après l'affaire



Ce qu'il reste de l'appartement incendié où vivaient ces jeunes.



Des bouilles d'enfants saisies à la fenêtre de leur appartement social.



La justice de paix, ou la rencontre avec une humanité souffrante. Ici, une dame âgée menacée d'expulsion, aux côtés de son fils.

Derrière les dettes, on découvre souvent une extrême solitude, un décrochage social, une grave dépression, des problèmes d'alcool.

Dutroux. Avant cela, les nominations étaient extrêmement politisées), elle l'a passé, et réussi. Il manquait des magistrats à Châtelet, elle a postulé, et elle a été nommée, à la justice de paix. Madame la Juge a pris ses fonctions, voici quinze ans de cela.

Elle aime ce métier : « En tant qu'avocate, j'étais payée pour défendre un point de vue. Mais la position de la partie adverse m'a toujours intéressée aussi. En tant que juge, je dois tenir compte des intérêts de toutes les parties, et faire

la balance. Le pensionné qui a investi dans un petit appartement pour arrondir sa pension et qui veut faire expulser son locataire mauvais payeur n'est pas nécessairement "le méchant". Parfois, souvent même, je prononce des ordres d'expulsion, même si cela me déchire. »

« Pourvu que je ne me trompe pas ! »

Des moments durs, elle en vit au quotidien. Elle doit trancher des contentieux qui témoignent de l'extrême

précarité d'une part importante de la population. « Vous n'imaginez pas le nombre de gens qui ont une ardoise incroyable d'arriérés de loyers, alors qu'ils vivent dans un logement social à 200 euros par mois... » Ces dettes ne sont, bien souvent, que la face émergée du drame social qui se joue là : derrière l'ardoise, on découvre souvent une extrême solitude, un décrochage social, une grave dépression, des problèmes d'alcool. Et cela ne fait

que s'aggraver : « La grande précarité a augmenté de manière très sensible au cours de la dernière décennie, témoigne la juge. Le filet de la Sécurité sociale se déchire par pans entiers, laissant filer entre ses mailles de plus en plus lâches des gens qui se retrouvent sans rien. » Un exemple : « Avant, quand on était exclu du chômage, bien souvent, c'était parce que qu'on était sanctionné. Les gens venaient me trouver en disant : "J'ai travaillé au noir, et j'ai été repéré." Maintenant, ce n'est plus du tout ça : ↗

Quand une maison de retraite favorise les contacts intergénérationnels.



« Les gens reçoivent leur photo avec beaucoup d'émotion et de gratitude : ils se sentent importants à mes yeux. »

⇒ les exclusions deviennent la règle, conséquences effroyables de l'application de réglementations inhumaines. »

Des gosses qui vivent dans des habitations insalubres, dans une extrême pauvreté, et qui crachent leurs poumons à cause de l'humidité ou des moisissures. Des jeunes à la dérive. Des mineurs abandonnés de tous dont il faut organiser la tutelle, organiser le lieu de vie, suivre l'évolution scolaire, l'état de santé. Des malades mentaux qu'il faut protéger, parfois contre eux-mêmes. « Souvent, je me dis : pourvu que je voie juste ! Pourvu que je ne me trompe pas ! ».

La justice de paix comme dernier rempart

Ce qui lui permet de tenir, dans tout ça, c'est de savoir que, pour ces gens en grande difficulté, la justice de paix constitue souvent le dernier rempart

contre la chute tout au fond du trou. « C'est une justice de proximité : on rencontre les gens dans leur vie de tous les jours, dans leur intimité. C'est une justice réellement incarnée. Les gens se livrent avec beaucoup de confiance quand ils voient qu'on les écoute vraiment, et avec empathie. A l'aide du droit, parfois, on répare des blessures de l'âme. J'aime sentir ce moment où le lien se crée, où la relation se noue vraiment. Le moment où je sens qu'on va pouvoir faire quelque chose de bien. »

Parfois, le découragement la guette : « La solitude totale, je ne peux pas réparer cela. Et c'est dur, très dur. Cela débouche souvent sur l'alcool, l'autodestruction. » Elle pense encore souvent à cette dame qu'elle avait assignée à comparaître dans le courant du mois de janvier 2013. « Elle m'a écrit pour me dire qu'elle ne supportait plus sa vie, qu'elle était trop seule et que c'était trop dur. J'ai reçu sa lettre le 26 décembre. Elle l'avait postée le 24. Elle s'est suicidée le 25... Cela m'a fait un énorme choc. Dans ces moments-là, on se pose vraiment des questions sur la société dans laquelle on vit... »

Il faut aussi apprendre à gérer l'agressivité : « On la ressent partout. Pour les personnes acculées, tout devient un enjeu crucial, presque une affaire de vie ou de mort. Un rien, et ça explose. »

Mais Fabienne Denoncin sait qu'un justiciable agressif en veut bien davantage à la vie qu'à sa personne ou à la fonction qu'elle occupe : elle ne le prend pas « pour elle ». Elle s'estime, d'ailleurs, relativement préservée : « J'essaie de détendre l'atmosphère, je démythifie la fonction, je dédramatise la situation, je fais de l'humour par petites touches et, surtout, je traite les gens avec beaucoup de respect. La plupart du temps, je parviens à désamorcer des situations tendues. »

Photographe pour témoigner

La photo, elle aime ça depuis qu'elle est haute comme trois pommes : elle a toujours eu un rapport privilégié à l'image comme moyen d'expression. Elle possède un appareil numérique, elle se sait douée même si elle ne connaît rien à la technique : pas étonnant qu'elle ait l'œil, avec ce qu'elle comprend de l'âme humaine... Pour progresser, elle s'inscrit à une formation à la photographie, animée par Véronique Vercheval. « Elle m'a donné un travail de reportage à faire, sur mon quartier. Un jour, à Charleroi, j'ai rencontré Valérie, qui faisait la manche sur un trottoir. Il faisait glacial. Elle m'a dit " On n'est pas beau, quand on vit dans la rue..." Je l'ai photographiée,

et elle était très belle sur ce cliché. C'est cela qui m'a propulsée. Valérie a été un vrai catalyseur. » La juge de paix comprend, à ce moment – c'était en 2009 –, que la photographie s'inscrira, désormais, au cœur de son existence. Elle suit des cours du soir aux Arts et Métiers, emmène son appareil sur son lieu de travail. « Je me suis dit qu'il fallait laisser une trace, un témoignage de ce qui se passe ici, à l'audience. Qu'il fallait témoigner du quotidien de la justice de proximité, et du quotidien de ces existences malmenées. » Alors, tout naturellement, elle a demandé aux personnes qui se présentaient devant elle si elles pouvaient leur tirer le portrait. « Après l'audience, quand j'avais traité leur dossier et qu'il n'y avait plus d'enjeu en termes juridiques. » Elle s'impose un cadre clair, dès le début. Règle numéro 1 : on ne mélange pas la photo et le travail.

Un papa et sa fille, en audience avec Madame la juge.



Règle numéro 2 : on ne prend jamais de cliché volé ; l'accord de la personne est indispensable. Règle numéro 3 : on garde les photos qui mettent le sujet en valeur, qui lui rendent sa dignité ; les autres, on les jette. Règle numéro 4 : chaque personne photographiée reçoit une copie du tirage : « Les gens reçoivent cela avec beaucoup d'émotion et de gratitude : ils se sentent importants à mes yeux. Cela permet de recréer du lien. » Depuis des années, donc, les murs de la salle d'audience où elle tient séance, à Châtelet, sont tapissés de portraits en noir et blanc : des gosses dont le regard pétille, une jeune maman au visage empreint de gravité, un vieillard à l'air malicieux. Ces clichés décorent le lieu, lui don-

nant un visage humain : elle les voit comme un acte de résistance à la déshumanisation de la société.

Redonner vie aux invisibles

Depuis lors, elle a élargi son sujet, et décidé de montrer ceux que l'on ne veut plus voir, et qui se rendent invisibles. Fabienne Denoncin est partie à la rencontre des gens qui vivent dans la rue. Elle fréquente les abris de nuit de la région, elle suit les équipes de l'urgence sociale, elle pénètre les foyers pour femmes battues, elle organise des réveillons solidaires. Et elle essaie de retrouver Valérie, ce qu'elle finit par faire, huit mois plus tard. Elle lui remet alors la photo, sa

« Pour les personnes acculées, tout devient un enjeu crucial, presque une affaire de vie ou de mort. Un rien, et ça explose. »

photo. La jeune femme a pleuré en se voyant, elle s'y est vue belle. « L'idée m'est alors venue de faire quelque chose de plus profond avec elle. Je l'ai photographiée durant quatre ans. Tout ce travail de rapprochement, de mise en confiance, d'apprivoisement, a débouché sur un livre (1). Si la photographie a représenté un tournant dans la vie de la juge, elle en a constitué un aussi, et un fameux, dans la vie de Valérie. « Je ne supportais plus l'idée qu'elle soit en danger dans la rue – la rue, pour les femmes, c'est d'une extrême violence. J'ai défendu son dossier. Aujourd'hui, elle a un toit, elle est sécurisée. On a lié une profonde amitié. »

Depuis lors, le soir, le week-end, durant ses moments de loisirs, elle poursuit ses pérégrinations photographiques, et en tire un bonheur constant : « Parfois, ce qui se passe est réellement magique. J'ai photographié un vieillard qui ne parlait plus depuis des années. Quand je lui ai remis sa photo, il m'a dit "Merci !"... »

Elle expose un peu partout : à la Maison de la laïcité de Charleroi, au printemps dernier, sur les femmes en errance ; à la Maison du Hainaut, sur le thème « Mon voisin, cet inconnu », en septembre dernier. Elle a d'autres projets de bouquins. Encore plein de cœurs à toucher. Sa lutte contre l'indifférence ne fait que commencer. □

(1) in *Visible*, Fabienne Denoncin, Fédération Wallonie-Bruxelles.